

Enseignement supérieur/Conseil d'administration à l'ENSET, hier Un budget pour la modernisation de l'école



Photo : R.H.A

L'Enset a tenu son conseil d'administration, en présence du ministre d'Etat Jean de Dieu Moukagni Iwangou (c).



Photo : R.H.A

Le DG de l'Enset, Jean Christophe Moundjigui, entend mettre au service des apprenants un cadre d'apprentissage moderne.



Photo : R.H.A

Les administrateurs ont voté le budget de fonctionnement et d'investissement de l'école pour l'exercice 2019.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Le budget voté par les administrateurs devra servir, pour l'essentiel, à l'achat d'équipements modernes et à la construction de laboratoires.

L'ÉCOLE normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) a tenu

son conseil d'administration hier, mercredi 24 avril à Libreville. En présence du président du conseil, le ministre d'Etat à l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, le directeur général de l'Enset, Jean Christophe Moundjigui, et les autres administrateurs ont passé plusieurs points au crible. Le bilan de clôture, le compte de résultat, la révision de l'offre de formation, le statut des

enseignants, ont ainsi été examinés de plus près. Au terme des échanges, les administrateurs ont arrêté le budget de fonctionnement à 380 millions pour l'exercice 2019, alors que le montant de celui réservé à l'investissement est, quant à lui, fixé à près de 900 millions de Fcfa. Le responsable de ladite école a, dans son exposé, proposé une batterie de stratégies visant la bonne marche et la bonne forma-

tion des futurs enseignants. Outre l'absence de matériel et des équipements, qui constitue l'un des freins au bon fonctionnement de l'Enset, figure aussi le manque de laboratoires modernes. « Nous entendons mettre à la disposition de cet établissement un équipement adéquat, dont des laboratoires. L'Enset doit devenir une vitrine technologique. On doit pouvoir donner à nos étudiants une compétence ca-

pable de répondre aux normes industrielles», a souhaité M. Moundjigui, à l'issue des travaux. Dans l'immédiat, des actions seront entreprises pour soutenir les finances de l'école. « À court terme, il nous faut rapidement faire profiter à l'établissement du don de l'université de Clermont-Ferrand, qui nous a donné du matériel pour mettre en place un laboratoire de génie civil. Il faut immédiatement l'ins-

taller car, il pourra servir pour des contrôles de Veritas, Colas et Socoba. L'Enset pourra, à partir de cet argent, répondre à ses nombreux soucis de financement», a-t-il ajouté. L'actuelle direction générale a dit qu'elle entend se concentrer sur « la réhabilitation de cette école, augmenter la partie professionnalisation pour permettre aux enseignants sortis de l'Enset d'avoir une compétence adéquate.»

Activité syndicale au Gabon et en Afrique

Comment améliorer le fonctionnement des organisations ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

C'est l'objectif du séminaire de formation qu'organise la Cosyga depuis hier à son siège de Libreville, avec l'appui technique de la CSI Afrique et Europe.

POUR une meilleure compréhension de l'état des syndicats au Gabon et en Afrique, la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) organise, depuis hier matin à son siège, et ce jusqu'au vendredi 26 avril 2019, un séminaire de formation de ses membres. Initiée avec l'appui de la Confédération syndicale internationale Afrique et Europe (CSI), cette rencontre sert à restituer les résultats de l'étude menée auprès de plusieurs pays africains, dont le nôtre, pour améliorer le fonctionnement des organisations syndicales et y apporter l'éclairage nécessaire. Pour cela, d'éminentes figures de ce domaine ont fait le déplacement de Libreville. Il s'agit, entre autres, de Mamadou Diallo et de Kwesi Adu-Amankwah, secrétaires généraux de la CSI-Europe et Afrique, de Diego Lopez Gonzales, chargé des partenariats de développement à la



Photo : DR

Philippe Djoula, SG de la Cosyga (2e à g) a ouvert les travaux de l'atelier.



Photo : DR

Les participants suivant les différentes interventions.

CSI-Europe, de Hilma Mote, directrice exécutive de Alrei CSI-Afrique, etc. « Je souhaite que cette rencontre du donner et du recevoir de Libreville soit une source d'enrichissement personnel et une meilleure compréhension de l'état des syndicats en Afrique et de leurs plans d'actions», a déclaré Philippe Djoula, secrétaire général de la Cosyga, au cours de la cérémonie d'ouverture.

« Il va s'agir, au cours de ces trois jours, de discuter avec les camarades gabonais des méthodes pour améliorer le fonctionnement des organisations syndicales dans le pays, sur la base d'un plan d'action que nous allons élaborer ensemble, et qui sera mis en œuvre par les camarades gabonais (...). Il est nécessaire que les syndicats soient unis et solides, qu'ils aient des compétences aussi pour pouvoir prendre en

charge correctement les préoccupations des tra-

vailleurs», a souligné, pour sa part, Mamadou

Diallo, secrétaire général de la CSI-Europe.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT, CHARGE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

FAA/MCA



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

BP : 57/45 - LIBREVILLE
Tél : 01.79.53.76 - 01.79.53.77

N° 0006 /MEPPDPIP/SG/DGI/DLC

Communiqué de Presse

Le Directeur Général des impôts porte à la connaissance des usagers de l'Administration fiscale que la date de dépôt de la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF), au titre de l'exercice 2018, élaborée et présentée selon le nouveau format institué par l'OHADA, est fixée à titre exceptionnel, au 30 juillet 2019.

La date limite de paiement du solde de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour le même exercice reste fixée au 30 avril 2019.

Les contribuables ayant souscrit des déclarations suivant le format actuellement en vigueur auprès des Centres des Impôts, sont tenus de produire des DSF rectificatives, conformes aux prescriptions de l'Acte OHADA révisé.

Le format définitif de la liasse fiscale élaborée conformément au SYSCOHADA révisé sera mis à la disposition des usagers dans les meilleurs délais.

Fait à Libreville, le 19 AVR. 2019

P. Le Directeur Général des Impôts
P.I Le Directeur Général Adjoint

